

Master 1 généraliste ou spécialisé ?

Par **ynessum**, le **02/02/2011** à **18:29**

Bonsoir,

Je suis actuellement en 3e année de licence de droit, je dois faire des choix pour mon année de master 1.

Je me destine à être publiciste, alors j'avais pensé entrer en master 1 à Lille 2 en droit public général.

Un de nos prof nous a conseillé de ne pas nous spécialiser dès la première année de master, car avant la réforme (LMD) pour avoir les bases dans les études juridiques, c'était 4 années qui étaient nécessaires et donc si, aujourd'hui, on se spécialiserait trop vite, en 4e année, on n'aurait pas acquis toutes les bases nécessaires au droit.

Cependant, si je reste à ma fac, il n'y a qu'un master 1 qui est un master indifférencié, c'est à dire que nous choisissons nous même nos matières, entre privé et public, parmi les matières proposées, bien entendu si je reste à ma fac, je ne vais prendre que des matières de public donc cela reviendrait au même que de faire un master 1 droit public général tout de suite ?

Qu'en pensez vous ? Si je reste à ma fac, faudrait-il mieux que je prenne également des matières de droit privé, pour continuer à être généraliste ?

Et vous, qu'avez vous fait, et vers quel débouché vous orienter vous ?

Merci de vos réponses, amis juristes.

Par **x-ray**, le **03/02/2011** à **09:58**

Bonjour,

A mon humble avis, si tu es certain de ton avenir, spécialise toi dès maintenant. Surtout que les matières de privé de M1 ne t'apporteront rien en public. Par contre, je ne sais pas s'il ne vaut mieux pas rester dans ta fac plutôt que d'aller à Lille II. Moi, je n'en ai pas un bon souvenir.

C'est quoi ta fac actuelle ? Une fac du Nord ?


Par **ynessum**, le **03/02/2011** à **10:18**

Je suis à la fac de Valenciennes (UVHC) une petite fac, mais qui se défend.
Il y a les portes ouvertes samedi, je vais y aller, pour essayer d'en savoir plus, en espérant que les profs soient assez objectifs ...

Et vous, que faites vous ?

Par **Yann**, le **03/02/2011** à **11:27**

[quote="Ynessum":1rf7urwh] en espérant que les profs soient assez objectifs
...[/quote:1rf7urwh] :p

Tu peux toujours espérer ça coûte rien...  Mais j'ai rarement vu un prof qui ne
:ymdevil:

prêchait pas pour sa paroisse. 

Il faudrait voir à un peu plus long terme. Est-ce que tu as déjà des idées pour ton M2? Est-ce que tu as déjà des projets pour après la fac?

Tout ça est à prendre en compte dans le choix des matières. Il peut y avoir des pré-requis pour certains M2. Si tu veux un M2 tirant vers le droit public économique ça peut servir de garder des matières de privé. Si tu vises certains concours, il faut prendre des matières pour blinder ta culture générale. Etc... Sans compter qu'il faut aussi intégrer les matières que tu as déjà vues dans l'équation.

Pour ce qui est du changement de fac, c'est un débat sans fin, mais je pense que ce qui est important c'est plus l'étudiant que la fac de laquelle il sort. Si tu bosses et que tu te donnes les moyens d'arriver à tes objectifs ta fac n'est pas si importante.

D'un autre côté certains te diront que se donner les moyens ça peut justement être changer de fac. Ça peut aussi te permettre de te faire connaître des profs si tu vises un M2 dans cette fac.

A toi de voir, les conseillers ne sont pas les payeurs.

Par **x-ray**, le **03/02/2011** à **13:59**

[[quote="Yann":k7gxjifg]

A toi de voir, les conseillers ne sont pas les payeurs.[/quote:k7gxjifg]

Ca, c'est certain.

Pour répondre à Ynessum, je ne fais plus de droit, donc mon exemple n'en est pas un.

Par contre, ce que je peux te dire sur le Master 1 de l'UVHC, c'est qu'il est TRES pluridisciplinaire. Apparemment, la maquette n'a pas beaucoup changé depuis mon époque

(sous Dagobert Ier) !!

C'est un Master 1 de "droit privé et public", donc il faut aimer le privé, même en tant que publiciste : droit bancaire, droit international privé, droit du commerce international, etc, etc... Il y a beaucoup de "petites matières" de privé à l'oral et donc un boulot de dingue avant les exams. Si j'en crois ce qu'on m'a dit, le but de ce Master 1, à l'époque où il s'appelait Maîtrise de droit, était de fabriquer des juristes immédiatement utilisables en sortie de Bac+4. Le Valenciennois était en pleine reconversion industrielle, et il fallait alors des gens adaptés aux besoins de structures souvent mixtes...Mais ça donne une bonne culture juridique, qui peut servir même en Master de droit public.

Quoiqu'il en soit, les fondamentaux en public sont là, et je peux te dire que tu n'auras pas à pâlir face aux étudiants lillois si tu restes à VA. Nous étions 3 de l'UVHC en Master II à Lille (en DEA à l'époque), et nous étions loin d'être à la ramasse (c'est même un euphémisme).

A Lille II, tu ne feras que du public dès le M1, mais attention, l'encadrement est totalement différent. Terminées les discussions avec le prof dans le couloir...et pas de Master à 35 étudiants...

Si ça peut te rassurer, parmi mes anciens compagnons de fac valenciennois, plusieurs sont avocats, l'une dirige le service juridique de la Croix Rouge, l'un s'occupe de la politique d'urbanisme de Decathlon, pas mal sont dans l'immobilier et plusieurs ont réussi les IRA. J'en connais même un, que tu connais aussi, qui est doyen d'une fac de droit !! Donc ne t'inquiète pas trop de ton choix. Yann a raison : bosse à fond, peu importe où tu te trouves et tu t'ouvriras des portes.

Et enfin, dis toi qu'il n'y a pas que Lille II ou l'UVHC. Regarde aussi ce qui se fait ailleurs...

Un petit bonjour à Alain Jenny (dont il faut assister à TOUS les cours au risque de rater quelque chose dans sa vie) et à notre maître à tous, Alexandre B.

Amicalement.

Par **ynessum**, le **04/02/2011** à **19:36**

:))

Vos réponses me font plaisir Image not found or type unknown

Je pense donc prendre, pour rester généraliste, des matières de privé en Master I, mais le choix est vite restreint...au semestre 7 : il y a 2 matières à TD à choisir parmi : Droit des sûretés, droit de la banque et du crédit, droit des régimes matrimoniaux, droit international privé, droit de l'urbanisme, et droit des contrats publics. Je pense déjà prendre droit des contrats publics et droit des sûretés, qui me semble les 2 matières les plus importantes...

Pour le M2, je pense que je vais partir en droit public général comme je l'ai dit mais je ne sais pas encore si je me tournerai plus vers le master professionnel ou recherche. Durant les grandes vacances, je vais essayer de trouver un stage, j'ai déjà travaillé un mois

au Trésor public, ça m'a permis de voir un petit peu le monde des finances publiques, et cela ne m'a pas déplu.

Et oui, je connais M.Jenny, j'ai suivi durant deux ans son cours d'histoire des idées politiques. M. Bonduelle, cette année en droit des libertés fondamentales, rien que l'introduction donne déjà un aperçu (conséquent ?!) de ce que sera le cours, intéressant et touchant l'ensemble des branches du droit.

N'oubliez pas Monsieur Deffosse et son goût pour les contrats de bière, si je ne me trompe pas !!!!

Merci de vos réponses à tout les deux.

Par **x-ray**, le **04/02/2011** à **19:49**

Pour un publiciste, je pense que le droit de l'urbanisme s'impose plus que les sûreté...

Dites à Bonduelle de ne pas oublier d'appeler Raynald un de ces quatres.

A bientôt.

Par **Juristissible**, le **07/03/2012** à **21:46**

Bonjour,

Je suis actuellement en master 1 droit des affaires droit des affaires à la fac d'amiens (80).

A la rentrée prochaine, je souhaiterais intégrer un M2 droit immobilier.

J'ai repéré celui de Valenciennes qui me semble plutôt bien (surtout que je serais cambraisienne d'ici quelques mois ^^)

Mais j'aurais voulu en connaître un peu plus sur cette fac ? Sur la qualité des études? l'accompagnement des professeurs ?

Amiens est une petite fac certes ce peut être un défaut pour certains mais pour ma part je considère cela comme un plus! en effet nous avons des professeurs qui sont très à l'écoute, qui prennent le temps de discuter et surtout nous conseiller et j'aimerais vraiment retrouver cette ambiance dans mon prochain établissement.

De plus j'aurais voulu savoir si les conditions d'admission pour le master 2 droit immobilier sont très sévère?

en effet j'ai eu un parcours scolaires assez chaotique (un redoublement, plusieurs épreuves de rattrapages)et une moyenne toujours... moyenne! ne dépassant jamais les 12...

en résumé on peut dire que je n'ai pas un dossier scolaire des plus brillant.

Mais depuis que je sais ce que je veux faire plus tard (enfin au bout de 4ans de droit) je suis motivé plus que jamais !

mais j'ai peur que mes erreurs passées me ferment des portes...

Qu'en pensez vous? Valenciennes me laissera t-elle ma chance ou examine t-elle les

dossiers à la loupe ? :(

en espérant une réponse
cordialement =)

Par **Noute2525**, le **03/06/2013** à **17:44**

Coucou tout le monde, il y a quelques jours j'ai obtenu ma licence de droit à l'UVHC de Valenciennes et j'aimerais faire le M1 à Valenciennes puis faire le M2 droit notarial à Lille. Ma question est de savoir si l'université de Lille recrute des étudiants en M2 venus d'autres établissements? Ou alors ne vaudrait il mieux pas faire le M1 aussi là bas. Sachant que j'ai un très bon dossier scolaire (jusqu'ici en tous cas ;), je suis arrivée 7ème de ma promo sur 95 licenciés et j'ai obtenu ma licence avec une moyenne de 13,5/20.

Par **bulle**, le **04/06/2013** à **08:09**

Bonjour,

Bien souvent les facs privilégient leurs élèves pour l'entrée en M2 mais il y a toujours quelques élèves qui viennent de l'extérieur. Cependant, vous semblez avoir un bon dossier donc si vous continuez comme cela en M1, vous pourrez être accepté dans de nombreux M2 notariat. Selon moi, il serait quand même mieux de faire votre M1 à Lille si vous voulez absolument aller à Lille en M2 mais après vous pouvez rester à Valenciennes et tenter votre chance également.